

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 28 JUIN 2021

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 20

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 7

- AYANT DONNÉ POUVOIR : 6

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 1

Le 28 Juin à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle Planjo à Sainte Foy Tarentaise, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice

Guillaume DESRUES, Laurence REGNIER, Laurent CHELLE, Gérard VERNAY, Françoise BESNARD, Nicolas MORIN, Frédéric BATAILLE, Cécile UTILE-GRAND

Montvalezan

Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Sééz

Joëlle CAMPERS, Éric JACQUEMOUD,

Sainte-Foy-Tarentaise

Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes

Serge REVIAL, Capucine FAVRE

Val d'Isère

Patrick MARTIN, Gérard MATTIS, Véronique PESENTI-GROS

Villaroger

Alain EMPRIN

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Cécile MULOT (Pouvoir à Nicolas MORIN)

Morgan LE LANN (Pouvoir à Guillaume DESRUES)

Lionel ARPIN (Pouvoir à Joëlle CAMPERS)

Mathieu LECLERCQ (Pouvoir à Joëlle CAMPERS)

Laurence FONTAINE (Pouvoir à Serge REVIAL)

Franck MALESCOUR (Pouvoir à Yannick AMET)

EXCUSÉS

Paul PELLECUER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Gérard MATTIS

2021-85 CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE HAUTE-TARENTEISE ET L'ASSOCIATION LES TRÉTEAUX DE BLAISE POUR LA PRISE EN CHARGE D'UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE LIÉE A LA PROGRAMMATION DE SPECTACLES SUR LE TERRITOIRE HAUTE-TARENTEISE VANOISE

Monsieur Alain EMPRIN, Vice-Président délégué à la Culture et au Patrimoine, rappelle à l'assemblée délibérante que lors de son Conseil Communautaire du 17 mai dernier, la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise a approuvé l'octroi d'une subvention en faveur de l'association des Tréteaux de Blaise à hauteur de 9 400 euros.

Toutefois, il s'avère qu'une erreur de plume s'est glissée dans cette délibération et que le montant validé lors de la Commission Culture et Patrimoine est de 9 000 euros.

Il convient donc de délibérer de nouveau.

Vu l'avis favorable de la Commission Culture et Patrimoine réunie le 28 Avril 2021 ;

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire réuni le 15 Juin 2021 ;

Le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention de partenariat entre la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise et l'association Les Tréteaux de Blaise ;
- **AUTORISE** le Président à signer la convention annexée à la présente délibération ainsi que tous les documents s'y rapportant.

AINSI FAIT ET DÉLIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Yannick AMET**



CONVENTION DE PARTENARIAT 2021

Entre
LA COMPAGNIE LES TRÉTEAUX DE BLAISE
C/O Frédérique LESCA
Immeuble le Neptune - 73700 BOURG SAINT MAURICE
Et
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE HAUTE-TARENTEAISE
8 rue Saint Pierre - 73700 SÉEZ

PRÉALABLE

La Compagnie les Tréteaux de Blaise ci-après dénommée « L'ORGANISATEUR » organise un festival de spectacles, danse et musique pour les publics des communes de Haute Tarentaise.

La Communauté de Communes de Haute-Tarentaise a souhaité s'associer à La Compagnie Les Tréteaux de Blaise en tant que partenaire pour favoriser un rayonnement culturel sur le territoire.

La Commune de **Bourg-Saint-Maurice** accueille le Festival L'ETINCELLE organisée par les Tréteaux de Blaise en sa première édition le Vendredi 10 septembre 2021 sur le site des Marais.

Ledit partenariat se traduit de la façon suivante :

APPORT du COLLECTIF MINEURS DE FOND

- **Vendredi 10 Septembre 2021** – Festival l'Étincelle – Théâtre, danse et musique

APPORT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE HAUTE TARENTEAISE ET DES COMMUNES ASSOCIEES

- **Participation financière de 9 000 €** (non assujetti à TVA) servant à couvrir une partie des frais de production des spectacles

CONDITIONS

L'organisateur prend à sa charge et assure l'ensemble du bon déroulement des spectacles et stages. En raison de la crise sanitaire ou pour toute autre raison du fait de l'organisateur, si le spectacle devait être annulé ou reporté en 2022, le montant intégral de la participation financière de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise devra lui être restitué sur l'année 2021.

Fait à Séez, le

Pour l'Organisateur,
Association les Tréteaux de Blaise,
André Chouillou

Pour le Partenaire,
La CCHT
Yannick Amet, Président

Pour Bourg-Saint-Maurice – Les Arcs
Le maire,
Guillaume DESRUES